

Bruxelles, le 8 octobre 1971

Information

Réuni les 7 et 8 octobre sous la présidence de M. Walter BEHRENDT, le Bureau du Parlement européen siégeant avec les Présidents des groupes politiques, a examiné un certain nombre de problèmes importants pour l'amélioration des conditions de fonctionnement de l'Assemblée et pour l'exercice des pouvoirs dont il jouit maintenant en matière budgétaire.

Sur ce plan le Bureau a précisé les positions très fermes qu'il entend maintenir vis-à-vis des autres institutions, pour que les nouveaux pouvoirs qui lui appartiennent, connaissent leur plein effet. Des contacts viennent d'être pris à ce sujet entre les présidences du Parlement Européen et du Conseil de Ministres pour rendre plus efficace la procédure budgétaire. Ceci se traduira non seulement par la présence du Président du Conseil aux différents stades de la discussion budgétaire à l'Assemblée mais par une procédure permettant au Président du Parlement Européen de rappeler lui-même au Conseil des Ministres les positions de l'Assemblée avant que soient prises les ultimes décisions.

Dans un souci de rendre encore plus actuelle devant l'opinion les délibérations du Parlement Européen, le Bureau a décidé d'apporter différents aménagements à l'organisation de ses sessions plénières. Des temps de discussions seront réservés, au début de chaque séance, d'une part aux problèmes d'actualité et, d'autre part, à des questions brèves qui pourront être adressées aussi bien à la Commission qu'au Conseil.

On remarquera d'autre part que l'ordre du jour qu'il vient d'adopter pour la session qui aura lieu du 18 au 22 octobre à Strasbourg, a été prévu de façon à **tenir compte des demandes** présentées par les représentants de la presse en ce qui concerne l'horaire des séances.

LT
GV
EF
KL
ML
EK
BS
MG

423.02